



Référent Santé, Sécurité, Qualité de Vie au Travail

Salarié désigné compétent en prévention

Une fonction qui se partage entre réflexions et actions de terrain

Réglementation

Conseiller prévention, Chargé Sécurité/Santé, préventeur...

Les appellations peuvent varier mais depuis le 1^{er} juillet 2012 avec un renforcement par la loi de Santé au Travail n° 2021-1018 du 2 août 2022, tout employeur doit désigner au moins un salarié « compétent pour s'occuper des activités de protection et de prévention des risques professionnels » (code du travail art. L. 4644-1).

Pour que le salarié compétent en Santé Sécurité puisse exercer ses missions et devienne une ressource clé pour faire vivre la démarche prévention dans l'entreprise, l'employeur doit lui assurer une formation adaptée.

Public concerné

- Personne désignée pour occuper la fonction de référent prévention Santé, Sécurité, Qualité de Vie au Travail ou amenée à l'être.
- Manager, RH ou Relais Sécurité.
- Tous types d'entreprises (industrielle, administrative ou commerciale) : obligation de désignation et de formation (code du travail art. L. 4644-1 et R. 4644-1).

Objectifs Référent Santé, Sécurité, QVT

- Identifier les différents acteurs internes et externes de la prévention en distinguant leurs responsabilités, rôles et moyens.
- Participer à l'évaluation de la conformité réglementaire en Santé Sécurité, QVT afin de prévenir les atteintes à la santé au travail du personnel en appliquant les exigences.
- Décrire des situations dangereuses pouvant ou ayant affecté la santé des travailleurs afin d'alimenter le Document Unique d'évaluation des risques de l'entreprise.
- Elaborer et suivre des plans d'actions afin de réduire les risques professionnels auxquels sont exposés les travailleurs en privilégiant les mesures de prévention (prévention primaire).



Formation certifiante : RS n° 5545

Le + Apave

- + Une formation réglementaire adaptée à la fonction et éligible au CPF.
- + Une pédagogie attrayante avec des exercices de mises en situations.
- + Un parcours à la fois court, réglementaire et certifiant.
- + Possibilité d'accompagnement de l'apprenant en entreprise à l'issue de la formation.

L'offre Apave formation

Référent Santé, Sécurité, Qualité de Vie au Travail

Découvrez notre offre de formations sur cette thématique de la prévention des risques professionnels basée sur la mise en œuvre d'une pédagogie active (exercices, mises en situations, quiz, jeux, visite virtuelle, évaluation...)

En réponse aux exigences réglementaires : les formations

Référent prévention

Dispositif général modulable

Référent prévention SSQVT	5 jrs	<u>PRA020*</u>
---------------------------	-------	----------------

Dispositif spécifique à la fonction publique

Formation initiale des assistants de prévention (fonction publique territoriale)	5 jrs	<u>PRT031</u>
--	-------	---------------

Formation initiale des assistants de prévention (fonction publique d'État)	5 jrs	<u>PRT032</u>
--	-------	---------------

Module complémentaire

Reposant sur les retours d'expériences, apports en communication et gestion de projets ainsi que sur les actualités réglementaires
(prérequis : avoir suivi une formation initiale et avoir occupé la fonction)

Référent prévention SSQVT - module complémentaire	2 jrs	<u>PRA023</u>
---	-------	---------------

*Formation PRA020 en partenariat avec l'organisme certificateur



Validation des acquis pouvant aboutir à la délivrance d'un **Certificat reconnu au Répertoire Spécifique et éligible au Compte Personnel Formation.**

Accès au règlement de l'épreuve certificative : <https://france.apave.com/Vos-besoins/Former-vos-equipes/Formations-metiers-qualifiantes/Referent-prevention-sante-securite-au-travail>

Nous **contacter**

france.apave.com

0805 62 5000